

BISSEY-SOUS-CRUCHAUD. Hier a été dévoilé un projet de centrale photovoltaïque de 13,5 ha.

Une ferme solaire en 2013



La ferme solaire pourrait voir le jour sur le site de la Chaume en 2013. Elle rapporterait environ 80 000 euros de recettes annuelles aux collectivités. Photomontage DR

Capable d'assurer l'électricité de 2 540 foyers, la centrale photovoltaïque a été dévoilée dans un contexte d'incertitudes pour la filière.

La satisfaction aurait été de mise, hier en mairie de Bissey-sous-Cru- chaud, si les professionnels de la filière photovoltaïque n'avaient pas été refroidis par les annonces de François Fillon (lire ci-dessous). Dans l'attente de la publication des nouveaux tarifs de rachat de l'électricité par ERDF, les responsables de Synrgy Lux ont présenté un projet ambitieux de centrale photovoltaïque

sur le site de la Chaume à Bissey-sous-Cru-chaud.

Conçu en concertation avec les élus locaux et les agriculteurs, le projet de ferme solaire pourrait voir le jour d'ici à 2013. Sur une surface de 13,5 hectares, la centrale photovoltaïque fournirait 6,54 millions de watts et assurerait les besoins en électricité de 2 540 foyers. Il est porté par une société installée à Buxy, Synrgy Lux.

La ferme solaire de Bissey a été conçue pour répondre à plusieurs contraintes environnementales et sociales. Elle prendra place sur des terres agricoles mais calcaires. Son

« Ce qui est handicapant, ce n'est pas tant la baisse des tarifs de rachat de l'électricité que le manque de visibilité. »

Le responsable de Synrgy Lux, porteur du projet de centrale à Bissey

implantation sera réversible : au bout de 30 ans d'exploitation, elle pourra être démantelée sans laisser de traces sur le site. Son insertion dans le paysage permettra de préserver l'environnement. L'entretien des pelouses sera, par exemple, effectué par des moutons. Par ailleurs, un centre pédagogique sera construit sur place pour accueillir des scolaires. Les sentiers de

randonnée permettront aussi aux promeneurs d'être sensibilisés aux atouts des énergies renouvelables.

18 millions d'euros d'investissement

Les études d'impact, menées en amont, révèlent que le projet ne nuira ni aux lieux naturels, ni à l'activité humaine et économique.

La demande de permis de

construire pour la centrale a été déposée le 30 novembre dernier. Les travaux pourraient démarrer fin 2011 pour une durée de 15 mois et une mise en service au premier trimestre 2013. Le budget prévisionnel d'investissement est de 18 millions d'euros.

La ferme solaire rapporterait de conséquents revenus pour l'économie locale : loyer pour la commune d'environ 43 000 euros et revenus fiscaux pour le département, la communauté de communes et la commune estimés à 40 000 euros par an.

FLORENCE POLI

UNE CHARTE POUR ENCADRER LES PROJETS EN SAÔNE-ET-LOIRE

Tous les acteurs concernés par les projets photovoltaïques en Saône-et-Loire étaient réunis hier sur la côte chalonnaise pour apposer leur signature sur la charte qualité du Conseil général. « Les projets ont fleuri un peu partout sur le département, parfois au détriment de la surface agricole utile, a introduit Arnaud Montebourg. C'est pourquoi nous avons réuni tous les protagonistes autour de la table pour élaborer des règles de bonne conduite. »



Après la présentation du projet de centrale photovoltaïque, la charte du Conseil général a été signée par le président Montebourg, les responsables de la chambre d'agriculture, de la FDSEA, de la SAFER et de Synrgy Lux qui porte le projet de Bissey-sous-Cru-chaud. Photo Gilles Dufour

Bissey, un exemple pour tout le département

Parmi les critères intégrés à cette charte, la réversibilité des projets (pas d'impact sur l'environnement après l'arrêt de l'exploitation) et l'implantation sur des terres à

faible valeur agronomique. Le projet de Bissey-sous-Cru-chaud, « parfaitement compatible avec la charte qualité, doit servir d'exemple dans le reste du département », a expliqué le président du Conseil général. Le porte-parole

des agriculteurs, président de la FDSEA, a salué l'initiative du département et la concertation qui a prévalu à l'élaboration des règles. Il s'est associé aux inquiétudes des professionnels de la filière photovoltaïque : « je

crains qu'on sorte du moratoire avec une grande déception. Alors que les énergies renouvelables sont nécessaires et représentent une bouffée d'oxygène pour les agriculteurs en difficulté ».

F. P.

Un avenir incertain

En décembre, le gouvernement avait décidé d'un moratoire de trois mois sur les projets de centrales photovoltaïques. Il y a dix jours, avant la fin de ce moratoire prévu au 9 mars, François Fillon a fait des annonces qui ont inquiété les professionnels de la filière : baisse de 20 % du prix de rachat, appels d'offres d'ici l'été, triplement du nombre de panneaux fabriqués en France d'ici 2012 (jusqu'à là, la majorité est réalisée en Chine). Les professionnels contestent le manque de visibilité qui pousse les banques à se désengager de la filière. Le projet de Bissey est suspendu au prix de rachat mais la société Synrgy Lux se dit « confiante », notamment grâce à sa capacité de financement en fonds propres.